

LE PRODUIT INTERIEUR BRUT TRIMESTRIEL (PIB) Premier trimestre 2017

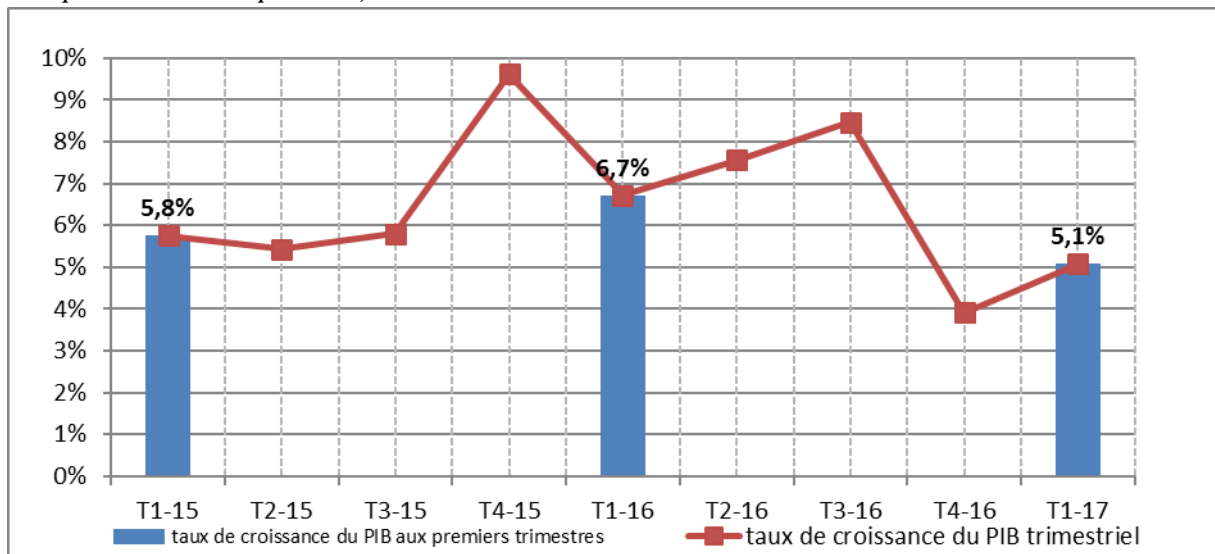
L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) publie, depuis 2012, cette note trimestrielle sur le Produit Intérieur Brut (PIB) en volume. Cet agrégat est calculé en partant d'un regroupement des branches de la Nomenclature d'Activité des États Membres d'AFRISTAT (NAEMA). L'approche utilisée est celle des ressources et repose sur la disponibilité d'un ensemble minimum de statistiques conjoncturelles sur les branches d'activités économiques. La méthodologie de l'étalonnage-calage fondée sur l'analyse économétrique a été retenue. L'approche par étalonnage direct de la valeur ajoutée est utilisée. La note sur le PIB trimestriel est publiée au plus tard soixante-quinze (75) jours après le trimestre sous revue.

Les commentaires et les graphiques portent sur les variations d'un trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Ce choix permet de porter l'analyse sur les mouvements dus à l'activité économique en éliminant les effets relevant de la saisonnalité.

Au premier trimestre de l'année 2017, le Produit Intérieur Brut (PIB), en volume, a progressé de 5,1%, par rapport à la période correspondante de 2016. Cette évolution est essentiellement imputable à la bonne tenue de l'activité économique dans le secteur tertiaire (+6,0%). Quant aux secteurs primaire et secondaire, ils ont enregistré des croissances respectives de 1,3% et 2,1% sur la période sous revue.

Par ailleurs, les taxes nettes sur les produits se sont relevées de 10,3%, par rapport au premier trimestre de 2016.

Graphique n°1 : Évolution du taux de croissance du PIB trimestriel à prix constants (calculé par rapport à la période correspondante de l'année précédente)



Source : ANSD

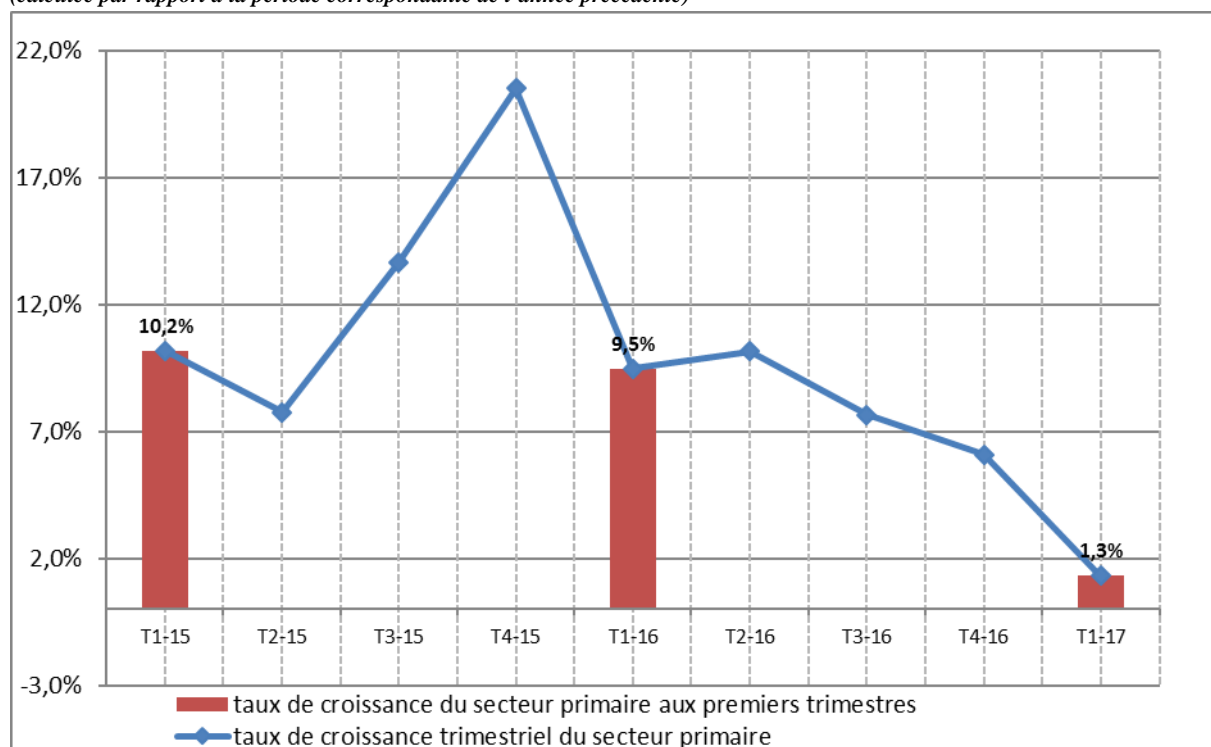
Une faible performance des activités du secteur primaire (+1,3%)

Comparée au premier trimestre de 2016, la valeur ajoutée du secteur primaire s'est accrue de 1,3%. Ce résultat s'explique par la bonne tenue de l'activité dans les sous-secteurs de l'agriculture (+7,6%) et, dans une moindre mesure, de l'élevage (+2,9%). Toutefois, la progression du secteur primaire a été limitée par les contreperformances notées dans les sous-secteurs de la pêche (-22,4%) et des extractives (-6,2%).

La forte baisse de la valeur ajoutée de la pêche est imputable à la pêche artisanale et à la pêche industrielle dont les débarquements se sont repliés respectivement de 25,3% et 9,2% par rapport au premier trimestre de 2016.

Quant au repli des activités extractives, il est dû, principalement, à une forte baisse de la production de phosphates en quantité (-29,5%) sur la période.

Graphique n°2 : Évolution du taux de croissance de la valeur ajoutée trimestrielle brute du secteur primaire à prix constants (calculée par rapport à la période correspondante de l'année précédente)



Source : ANSD

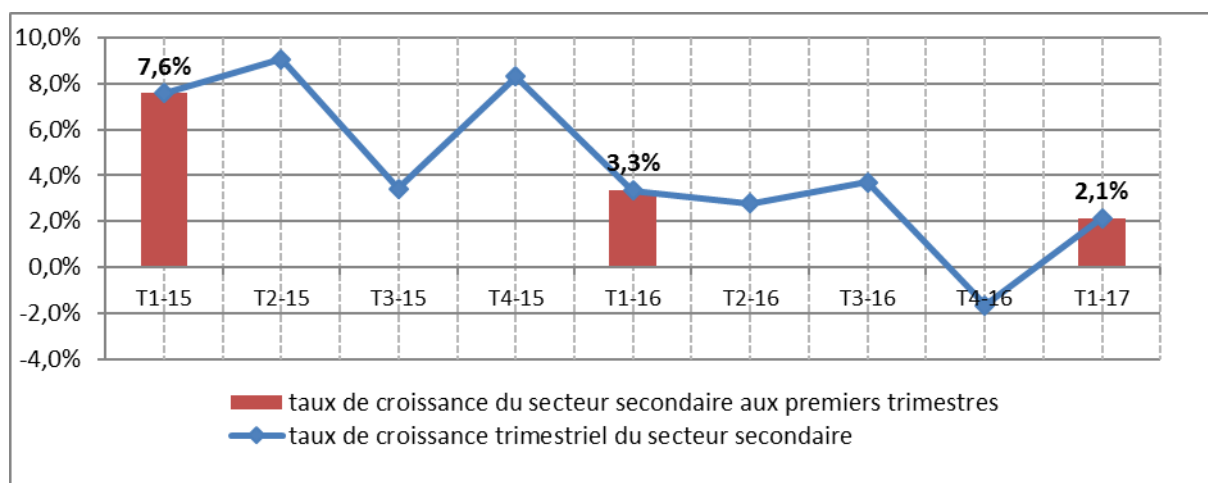
Une progression de 2,1% de la valeur ajoutée du secteur secondaire

La valeur ajoutée du secteur secondaire s'est accrue de 2,1% au premier trimestre de 2017, par rapport au même trimestre de l'année 2016. Ceci est le résultat de la hausse de la valeur ajoutée dans la quasi-totalité des branches à l'exception des « Bâtiments et Travaux Publics » dont l'activité s'est rétractée de 7,9%. En particulier, les valeurs ajoutées des *industries chimiques* et des *industries alimentaires* ont augmenté, respectivement, de 22,9% et 8,4% sur la période sous revue.

La hausse de la valeur ajoutée des industries chimiques s'explique par l'augmentation de la production dans les sous branches « fabrication de produits chimiques de base » (+42,8%), « fabrication de savons, détergents et produits d'entretien » (+42,1%) et « fabrication de produits pharmaceutiques » (+20,1%). Quant à l'accroissement de la valeur ajoutée des industries alimentaires, il est impulsé par la progression des sous-secteurs « Fabrication de corps gras » (+49,5%), « Transformation et conservation de fruits et légumes » (+56,2%) et « Fabrication de condiments et assaisonnements » (+33,9%).

La baisse de la valeur ajoutée des bâtiments et travaux publics est, quant à elle, imputable à la baisse de celle de la construction qui s'est traduite par un recul de 12,3% des ventes locales de ciment durant le premier trimestre de 2017.

Graphique n°3 : Évolution du taux de croissance de la valeur ajoutée trimestrielle brute du secteur secondaire à prix constants (calculée par rapport à la période correspondante de l'année précédente)



Source : ANSD

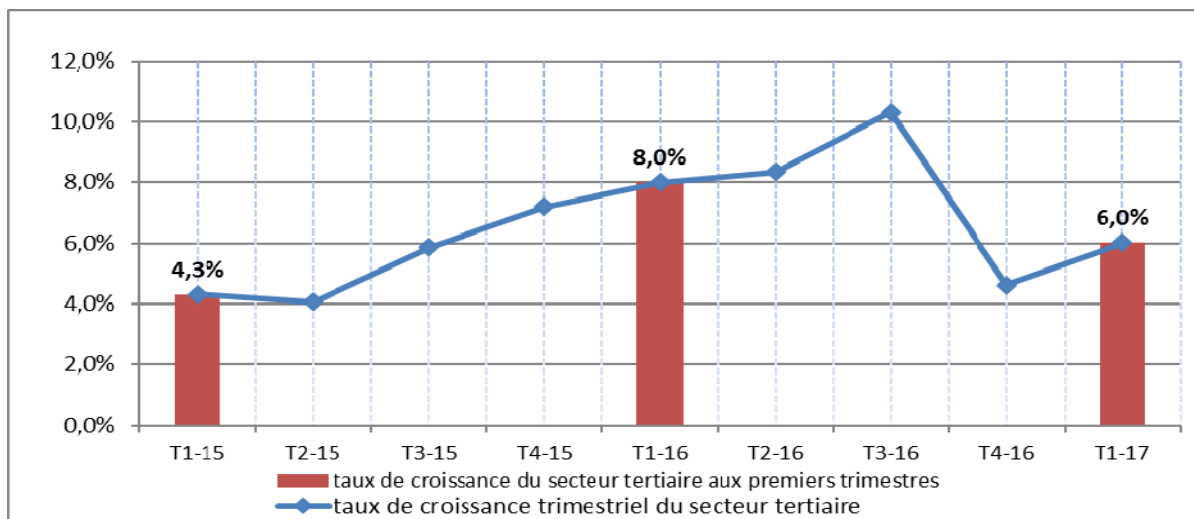
Une bonne tenue des activités du secteur tertiaire (+6,0%)

Au premier trimestre de 2017, la valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est accrue de 6,0%, en glissement annuel. Cette évolution résulte de l'accroissement de l'activité dans, quasiment, l'ensemble des branches de ce secteur, notamment le secteur financier (+22,2%), les services d'administration, d'éducation et de santé (+11,3%), les services aux entreprises (+7,0%) et les services immobiliers (+6,8%). Il faut cependant noter la baisse de la valeur ajoutée des postes et télécommunications de 0,5%.

La hausse de la valeur ajoutée des services financiers est à mettre en relation avec l'augmentation du crédit intérieur durant le trimestre. Quant au relèvement de la valeur ajoutée des services d'administration, d'éducation et de santé, il est imputable à une augmentation de 11,2% des effectifs de la fonction publique.

La baisse de la valeur ajoutée des postes et télécommunications est en liaison avec le recul du chiffre d'affaires en volume de 0,6%.

Graphique n°4 : Évolution du taux de croissance de la valeur ajoutée trimestrielle brute du secteur tertiaire à prix constants (calculée par rapport à la période correspondante de l'année précédente)



source : ANSD

Annexes

Tableau n°1 : Valeur ajoutée en volume par branches d'activités (séries brutes) et taux de croissance

BRANCHE D'ACTIVITE	2016				2017	2017/2016	2017/2016
	T1	T2	T3	T4	T1	T1/ T4	T1/ T1
Valeur ajoutée non agricole	1285,8	1306,0	1271,8	1320,7	1340,3	1,5%	4,2%
Secteur primaire	190,9	163,8	158,8	406,6	193,5	-52,4%	1,3%
Secteur secondaire	322,0	320,0	271,7	285,9	328,8	15,0%	2,1%
Secteur tertiaire	859,0	875,1	900,3	936,0	910,7	-2,7%	6,0%
Taxes nettes sur les produits	160,2	170,6	167,2	166,0	176,7	6,5%	10,3%
Produit intérieur brut	1532,1	1529,5	1498,0	1794,5	1609,7	-10,3%	5,1%
Agriculture	86,1	53,0	58,9	307,8	92,7	-69,9%	7,6%
Élevage	60,7	61,5	62,0	62,3	62,5	0,2%	2,9%
Pêche	18,9	22,7	13,7	12,4	14,7	18,1%	-22,4%
Extractives	25,2	26,7	24,1	24,1	23,7	-1,7%	-6,2%
Bâtiments et Travaux Publics	110,2	106,0	81,6	86,4	101,4	17,4%	-7,9%
Industries chimiques	23,7	30,4	34,5	28,6	29,1	1,8%	22,9%
Énergie	36,8	38,3	41,1	40,0	37,1	-7,2%	0,8%
Industries alimentaires	94,7	88,2	56,9	72,8	102,6	41,0%	8,4%
Autres industries	56,5	57,1	57,6	58,1	58,5	0,7%	3,5%
Commerce	252,0	260,1	254,7	297,6	263,8	-11,4%	4,7%
Transport	65,2	67,5	64,1	59,7	69,4	16,2%	6,4%
Poste et Télécoms	151,8	151,2	174,8	164,0	151,0	-7,9%	-0,5%
Services financiers	66,1	69,5	73,2	76,8	80,7	5,1%	22,2%
Services aux entreprises	77,2	78,9	81,0	80,0	82,6	3,2%	7,0%
Services immobiliers	78,7	79,9	81,3	82,2	84,1	2,2%	6,8%
Administration Éducation santé	158,7	162,9	168,0	170,5	176,7	3,6%	11,3%
Autres activités de services	49,7	47,2	46,9	50,8	51,8	2,1%	4,2%
Branche fictive	-40,4	-42,2	-43,6	-45,7	-49,4	8,1%	22,2%

Source : ANSD

Tableau n°2 : Le poids des branches d'activités en pourcentage du PIB et leur contribution à la croissance du PIB

BRANCHES D'ACTIVITES	Poids des branches d'activités par rapport au Pib					Contributions	
	2016				2017	2017/2016	2017/2016
	T1	T2	T3	T4	T1	T1/ T4	T1/ T1
Valeur ajoutée non agricole	83,9	85,4	84,9	73,6	83,3	1,1	3,6
Secteur primaire	12,5	10,7	10,6	22,7	12,0	-11,9	0,2
Secteur secondaire	21,0	20,9	18,1	15,9	20,4	2,4	0,4
Secteur tertiaire	56,1	57,2	60,1	52,2	56,6	-1,4	3,4
Taxes nettes sur les produits	10,5	11,2	11,2	9,2	11,0	0,6	1,1
Produit intérieur brut	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	-10,3	5,1
Agriculture	5,6	3,5	3,9	17,2	5,8	-12,0	0,4
Élevage	4,0	4,0	4,1	3,5	3,9	0,0	0,1
Pêche	1,2	1,5	0,9	0,7	0,9	0,1	-0,3
Extractives	1,6	1,7	1,6	1,3	1,5	0,0	-0,1
Bâtiments et Travaux Publics	7,2	6,9	5,4	4,8	6,3	0,8	-0,6
Industries chimiques	1,5	2,0	2,3	1,6	1,8	0,0	0,4
Énergie	2,4	2,5	2,7	2,2	2,3	-0,2	0,0
Industries alimentaires	6,2	5,8	3,8	4,1	6,4	1,7	0,5
Autres industries	3,7	3,7	3,8	3,2	3,6	0,0	0,1
Commerce	16,4	17,0	17,0	16,6	16,4	-1,9	0,8
Transport	4,3	4,4	4,3	3,3	4,3	0,5	0,3
Poste et Télécoms	9,9	9,9	11,7	9,1	9,4	-0,7	-0,1
Services financiers	4,3	4,5	4,9	4,3	5,0	0,2	1,0
Services aux entreprises	5,0	5,2	5,4	4,5	5,1	0,1	0,4
Services immobiliers	5,1	5,2	5,4	4,6	5,2	0,1	0,3
Administration Éducation santé	10,4	10,7	11,2	9,5	11,0	0,3	1,2
Autres activités de services	3,2	3,1	3,1	2,8	3,2	0,1	0,1
Branche fictive	-2,6	-2,8	-2,9	-2,5	-3,1	-0,2	-0,6

Source : ANSD

Aperçu méthodologique

Approche de calcul

Le produit intérieur brut (PIB) trimestriel est calculé en partant d'un regroupement des valeurs ajoutées de branches. Il est évalué aux prix constants (en volume) de 1999, année de base des comptes nationaux annuels.

Nomenclature des activités et indicateurs

La disponibilité d'indicateurs, c'est-à-dire de statistiques conjoncturelles, permettant d'évaluer l'activité pour chaque branche de la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT a conduit à opérer un regroupement de branches d'activités issu de la NAEMAS pour le calcul et la publication du PIB trimestriel. En dépit de ce regroupement, certaines branches d'activités restent non couvertes par un indicateur. Dans un tel cas de figure, une méthode de désagrégation temporelle basée sur l'évolution du temps est utilisée, on parle de lissage par la tendance.

Etalonnage et calage

L'étalonnage consiste à relier les données sur le PIB annuel aux statistiques conjoncturelles sur l'état de l'économie par le biais d'une relation mathématique appelée équation d'étalonnage. Cette relation est élaborée en utilisant une période passée suffisamment longue afin d'en assurer la solidité des estimations. Ceci permet le calcul du PIB pour les trimestres où les indicateurs sont disponibles. Ces évaluations trimestrielles du PIB doivent être cohérentes avec celle du PIB annuel. Ceci justifie la mise en œuvre d'un calage, qui consiste à répartir, à l'intérieur des trimestres, les écarts annuels entre le PIB étalonné et le PIB annuel. L'étalonnage-calage est aussi connu sous l'appellation de méthode de « Ginsburgh-Nasse ». Pour un exposé détaillé, se référer au « Manuel des comptes nationaux trimestriels, concepts, sources statistiques et compilation », Bloem et al, Fonds Monétaire International, Washington, 2001.

Révision

Les révisions sont inévitables dans le calcul du PIB trimestriel, en raison des nombreuses mises à jour de l'information économique conjoncturelle et annuelle. Les cycles de révisions peuvent concerner le trimestre (évolution des indicateurs conjoncturels), l'année (calage des données de base annuelles) ou une période plus longue (nouvelle enquête pour le calcul des coefficients techniques, etc.).

Diffusion

Cette note sur le PIB trimestriel est publiée au plus tard soixante-quinze (75) jours après le trimestre sous revue. Elle présente les évolutions du PIB ainsi que sa décomposition en macro-secteurs, à savoir le primaire, le secondaire et le tertiaire. Les informations publiées portent sur les trimestres des deux dernières années y compris l'année en cours.

Il convient de souligner que cette note analyse les résultats des estimations non corrigées des variations saisonnières (séries brutes). Les données corrigées des variations saisonnières (CVS) sont encore en phase expérimentale.

Les évolutions du PIB sont mesurées :

- soit en glissement annuel (trimestre d'une année comparée au même trimestre de l'année précédente) afin d'éliminer les variations saisonnières trimestrielles ;
- soit par le ratio des trimestres publiés de l'année en cours à ceux correspondant de l'année précédente ; en fin d'année, ce ratio est égal au taux de croissance annuel (somme des quatre trimestres de l'année/somme des quatre trimestres de l'année précédente).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Babacar NDIR**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mbaye FAYE**

Chef de la Division de la Comptabilité Nationale, des Synthèses et Etudes Analytiques : **Mamadou Ngalgou KANE**

Equipe de rédaction : **Modou Ndour FAYE, Mamadou DAFPE, Bintou DIACK LY, Amath DIAGO, Mame Ngaty SAMBE**

Distribution : **EIH Malick GUEYE**

Pour toute information s'adresser au Bureau des Synthèses et Etudes Analytiques Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15

ISSN 2316-0322

Prochaine publication : le 15 Septembre 2017